



## **APTITUDES**

### **Index de l'égalité entre les femmes et les hommes**

Conformément à la réglementation en vigueur relative à l'index d'égalité professionnelle, la société Aptitudes a mesuré, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes afin de permettre de mettre en évidence les points de progression. Pour l'année 2020, l'entreprise a obtenu la note de : 92 sur 100 pour la mesure de l'égalité entre les femmes et les hommes.